a été lente, parce qu'elle a toujours été sûre. Nous avons toujours consolidé le terrain acquis avant d'en conquérir davantage. Voilà pourquoi nous n'avons jamais été obligés de reculer.

» Mais, si nous faisons le sacrifice de notre liberté d'action, notre liberté d'opinion nous reste, et si nos vues et nos doctrines ne sont pas mûres pour l'application, du moins le sont-elles pour la discussion ! »

C'est sans doute parce que ce passage est trop justificateur de l'*opportunisme* de Gambetta, que M. Clémenceau n'a pas voulu faire le voyage de Londres pour venir l'entendre, mais les nations sont au-dessus de ces considérations mesquines, et il faut toujours savoir entendre la vérité.

Aimé MONTAY.

(*Nouvelliste de Rouen.*)

Sucres et Betteraves

On lit dans le *Journal des Fabricants de sucre* :

« La température de la huitaine a été remarquablement belle et nous jouissons enfin d'un temps conforme à la saison. Le thermomètre, à Paris, a atteint 30 degrés et les minima restent assez élevés. L'état électrique de l'atmosphère, combiné à cette chaude température, est favorable à toutes les récoltes qui se présentent sous le plus bel aspect. Des orages ont eu lieu sur plusieurs points; ils tendent à se généraliser et modèreront l'effet de cette chaleur intense qui dessécherait promptement le sol. La betterave a particulièrement profité de ces excellentes conditions météorologiques ; son état actuel est très-satisfaisant. On a pu poursuivre les travaux de démariage et de binage dont le troisième est généralement terminé ; tous ces travaux, dont l'influence est grande sur la récolte, auront pu être exécutés en temps utile.

» Les premières betteraves semées ont un feuillage luxuriant, lequel déjà recouvre la terre ; celles semées plus tard sont naturellement moins avancées, mais elles sont en bonne voie et peuvent résister aux insectes qu'une végétation active tend à faire disparaitre rapidement. La racine fait aussi de grands progrès en diamètre et en longueur ; tout annonce qu'elle sera pivotante, condition excellente sous tous les rapports. L'humidité du sous-sol est assez grande et la racine ne végétant pas à la surface, comme cela a lieu trop souvent, tend à s'enfoncer et à prendre cette forme allongée, recherchée à la fois des fabricants et des cultivateurs, qui caractérise la véritable betterave à sucre. Il n'est pas douteux que les conditions, cette année, sont meilleures que l'année dernière pour le développement normal de la plante à sucre.

» Les nouvelles d'Allemagne sont meilleures que celles de la semaine dernière; la température dans ce pays est devenue très chaude, et quelques pluies ont maintenu l'humidité du sol. La betterave se développait d'une façon normale, tout en restant en arrière de ce qu'elle était l'année dernière à la même date. Le retard signalé précédemment subsiste donc toujours et la différence est surtout sensible pour les dernières semées. En Silésie, les inondations ont nui partiellement à la récolte : on parle de 2,000 hectares perdus. Les derniers avis de l'Autriche Hongrie n'annoncent aucune amélioration de la température froide et pluvieuse par continuation ; mais tout fait supposer que l'heureuse influence que nous subissons ne tardera pas à se faire sentir dans ce pays. »

Mouvement comparatif de la Condition publique de Roubaix :

Mouvement du mois de juin 1881.		
1,948	colis de laine peignée . . . k.	1,607,768
35	» d'écouailles et de blousses	3769
981	» de laine filée	104,404
6	» de soie	87
1208	» de coton	140,033
17278	colis pesant ensemble . . k.	1,856,111
Mouvement du mois de juin 1882.		
12,280	colis de laine peignée . . . k.	1,331,489
2	» d'écouailles et de blousses	257
1,377	» de laine filée	147,490
30	» de soie	5,523
2,022	» de coton	216,898
15,711	colis pesant ensemble . . k.	1,691,157
Mouvement du mois de juin 1883		
11,100	colis de laine peignée. k.	1,194,994
594	» d'écouailles et de blousses	64,005
2,021	» de laine filée	217,070
31	» de soie	2,878
2,270	» de coton	242,859
16,016	colis pesant ensemble . . . k.	1,721,806

Décreusage. 64 1/2 opérations
Titrage . . 1262 id.

Le Directeur, A. MUSIN.

CONDITION PUBLIQUE DE FOURMIES.—Bulletin du mois de juin 1883:
Total du mois : Nombre d'opérations, 1,450. Poids, 409,871,10
Laines peignées : Nombre d'opérations, 873. Poids, 177.281,30
Laines filées: Nombre d'opérations, 563. Poids, 229,242,90.
Laines diverses : Nombre d'opérations, 14. Poids, 3,346,90.
Il a été fait, dans le courant du mois, 582 opérations de titrage.

Le Directeur, ED. GRIDAINE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(*Service particulier*)

NOUVELLES DIVERSES

La loi municipale

Paris, 6 juillet.

Le *Soir* dément que M. de Marcère ait l'intention de demander l'ajournement de la discussion de la loi municipale.

La commission du budget

Paris, 6 juillet.

La commission des railways a terminé l'examen des conventions par l'adoption de la convention d'Orléans. Il reste seulement à examiner la question du tarif, ce qui sera fait aujourd'hui.

M. Rouvier déposera un rapport jeudi.

La discussion pourra venir devant la Chambre le 16 juillet si, comme il est probable, la majorité décide que l'examen des conventions doit avoir lieu avant la clôture de la session.

Une interpellation de M. Paul de Cassagnac

Paris, 6 juillet.

Le bruit court, dans les couloirs de la Chambre, que M. Paul de Cassagnac, adressera une interpellation au gouvernement sur certains faits constituant une pression électorale, exercée même avant de conclure la période électorale pour le renouvellement des conseils généraux. Plusieurs fonctionnaires seraient mis en cause.

M. Paul de Cassagnac

Paris, 7 juillet.

L'*Evénement* annonçait hier que M. P. de Cassagnac avait dîné dernièrement chez M. Lacave Laplagne avec le comte de Paris, le duc d'Aumale, le duc de Nemours et le duc d'Alençon. « Ce dîner, tout politique, ajoutait ce journal, avait pour but d'opérer un rapprochement entre le rédacteur en chef du *Pays* et les princes d'Orléans. »

M. de Cassagnac a répondu :

« Je n'ai fait ni conversion, ni demi conversion, et je suis de ceux qui termineront leur carrière politique sans changer de parti et sans changer de drapeau. C'est vrai, j'ai dîné avec les princes chez un ami commun, et j'avouerai même que je les ai trouvés charmants. De même, j'ai dîné souvent autrefois avec M. Gambetta, et de même je dînerai peut être un de ces quatre soirs avec le prince Napoléon.

» Il n'y a pas si longtemps de cela, j'ai bien dîné avec M. Grévy. Et je crois pouvoir affirmer qu'en aucune de ces occasions je n'ai laissé mes opinions politiques sous la table. »

En terminant, M. P. de Cassagnac demande à l'*Evénement* de rectifier son récit, afin de réparer le dommage involontaire qu'il lui aurait pu causer en insinuant qu'il était toujours de l'opinion du dernier avec qui il avait dîné.

C'est chez un sénateur du centre droit, allié à une honorable famille Roubaisienne, que M. Paul de Cassagnac a rencontré les Princes d'Orléans.

La France au Tonkin

Paris. 6 juillet.

Le transport *Mytho* est arrivé hier à Saïgon.

Le transport *Annamite* partira demain pour le Tonkin.

Le croiseur *Hamelin* a détruit de nombreux pirates dans le golfe du Tonkin.

Le désarmement de la Chine

Paris, 6 juillet.

Le bruit court que la corvette de guerre chinoise *Zingyuen* va rester provisoirement à Swinesiide.

Les matelots de marine marchande qui ont été engagés pour la conduire en Chine ont été renvoyés.

Une nouvelle injustice

Paris, 6 juillet.

Le *Temps* annonce qu'il paraitra prochainement un décret, adopté par le conseil d'Etat, aux termes duquel les bâtiments et jardins, mis à la disposition de l'évêque d'Autun, pour l'établissement d'un petit séminaire, cessent d'être affectés à cet usage.

Le fusil à répétition

Paris, 7 juillet.

D'après l'*Avenir militaire*, la commission chargée de choisir le modèle d'une arme à répétition pour l'infanterie s'est réunie dans les derniers jours de juin, pour prendre connaissance des travaux effectués par la sous-commission depuis le commencement d'avril. Des expériences ont été faites en sa présence, le 28 juin, au polygone de Satory. On affirme qu'un système de transformation de l'armement actuel aurait été arrêté prochainement à la suite de ces premiers travaux et essais. Toutefois, aucune détermination ne sera prise qu'après de nouvelles expériences, qui seront menées de concert entre la sous-commission et les écoles de tir de l'infanterie, et qui seront poursuivies jusqu'après les grandes manœuvres. A cette époque, la commission tiendra une séance plénière où elle choisira un modèle qui sera probablement mis en essai dans quelques régiments, bataillons et compagnies.

La postérité de M. de Lesseps

Paris, 7 juillet.

M. de Lesseps est parti hier matin, après avoir fait choix d'un prénom pour son fils, âgé d'un jour.

Il l'a appelé Benjamin.

Vous verrez que Benjamin ne signifiera pas encore cette fois, comme d'habitude, «le dernier né. »

Poursuite judiciaire

Reims, 6 juillet.

Des poursuites sont commencées contre les orateurs de la réunion de samedi et contre les individus qui ont distribué les papiers portant la mention de mort.

Aux nouvelles Hébrides

L'*Agence Havas* publie l'information suivante :

« Les journaux anglais annoncent que, suivant une dépêche de Sydney, un vapeur de guerre français a hissé le pavillon français dans les nouvelles Hébrides.

» Nous croyons savoir que la nouvelle est absolument fausse. Elle peut être regardée comme une manœuvre de ceux qui désirent l'annexion de cet archipel de l'Australie.

ÉTRANGER

Les orages en Alsace

Strasbourg, 6 juillet.

Les perturbations atmosphériques continuent: treize communes de la frontière ont perdu leurs récoltes. A Uffholtz, deux maisons ont été frappées de la foudre; l'une d'elles a été réduite en cendres. A Habsheim également, la foudre est tombée sur une brasserie. Un domestique et une servante ont été renversés sans blessures. A Gondreville, un individu, qui s'était réfugié sous le tunnel du canal de la Marne au Rhin et qui se tenait appuyé contre une barre de fer, a eu le bras paralysé; d'autres personnes ont été culbutées par le même courant électrique.

Mort du duc de Malborough

Londres, 6 juillet.

Le duc de Malborough est mort hier à Londres.

John Winston Spencer Churchill, sixième duc de Malborough, était né en 1822. Il était chevalier de la Jarretière, membre du conseil privé, prince du Saint Empire.

Il avait épousé en 1843, la fille du marquis de Londonderry, dont il eut huit enfants.

Son fils aîné porte le titre de marquis de Blandford; il a épousé, en 1869, lady Albertina Hamilton, fille du duc d'Abercorn.

On sait que l'illustration de cette famille remonte au fameux Churchill, le Malborough de la chanson, lequel, sorti d'une position infime, sut arriver par ses talents aux plus grands honneurs et à la gloire.

A titre de descendant du fameux Malboroug, le duc de Malborough, qui avait rempli des postes importants sous les ministères de M. Disraeli, jouissait d'une pension de 5,000 livres sterling (125,000 fr.) du palais de Blenheim et de «l'honneur et du manoir de Woodstock.» Les titres passent à son fils aîné, le marquis de Blandford.

Les « élections » anglaises

Londres, 6 juillet.

Hier a été tenu, à James-Hall, le meeting annuel en faveur du suffrage des femmes L'assistance était très nombreuse il y avait surtout beaucoup de dames. Les orateurs ont encouragé les députés à appuyer la motion en faveur du suffrage des femmes qui doit venir aujourd'hui en discussion à la Chambre des communes.

Les anarchistes espagnols

Madrid, 6 juillet, s.

Quarante-trois anarchistes de Xérès ont été incarcérés.

L'empereur du Maroc a autorisé la commission à rechercher sur une distance de 100 milles au sud de Mogador l'emplacement qui pourrait le mieux convenir à l'Espagne pour y établir un port. A cet effet, l'empereur a mis une goëlette à la disposition de la commission et des ingénieurs.

Demain, la Chambre des députés abordera un grand débat politique. Les députés de l'opposition réclameront, en effet, la réforme de la Constitution.

LE CHOLÉRA

Alexandrie, 5 juillet.

En présence de l'augmentation du nombre des décès à Mansourah, les médecins ont acquis la certitude que la maladie a un caractère épidémique.

Un nouveau cas s'est produit aujourd'hui à Alexandrie.

Le colonel Clarke télégraphie que deux cas mortels se sont produits parmi les troupes qui forment le cordon sanitaire.

Ce dernier fonctionne d'ailleurs très bien.

Situation météorologique

Paris, 6 juillet.

Le baromètre continue à descendre sur toute l'Europe; la pression, uniformément peu élevée, varie de 760 m/m (Danemarck à 748 (Irlande). Le vent faible, souffle d'entre S et O sur les côtes, il est variable à l'intérieur.

La ligne isotherme de 15° passe à l'entrée de la Manche et par Christiansud, celle de 20° dans le sud est de la France, en Autriche et celle de 25° en Tunisie.

En France, le ciel reste nuageux avec temps orageux.

Deux orages assez violents ont éclaté sur Paris : le premier dans la matinée ; le second, cette après midi. La température reste lourde et l'on peut s'attendre à de nouveaux orages.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.— Lille, 7 juil. — *Thermomètre*.— Température à 2 h. + 26° 0/10. — *Baromètre* : 779 (Beau temps). Hausse 1 m/m. — *Etat de l'atmosphère* : Temps sec et chaud, ciel serein. — *Vent* : Sud Ouest.

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui:

Loi tendant à autoriser la caisse des dépôts et consignations à faire des avances à certaines caisses d'épargne. — Loi tendant à autoriser le département des Alpes-Maritimes à contracter un emprunt, et le département de la Marne à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement. — Loi tendant à autoriser la ville d'Aix (Bouches-du-Rhône) à contracter un emprunt, et la ville de Montpellier (Hérault) à élever le taux d'intérêt d'un emprunt.— Loi ayant pour objet d'approuver une convention portant cession par l'Etat au sieur Boinet, cafetier à Abbeville (Somme), de trois parcelles domaniales provenant du déclassement des fortifications de cette place, à charge par l'acquéreur de fournir au génie militaire un terrain suffisant pour l'agrandissement du champ de manœuvres.

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et conférant la médaille militaire (grande chancellerie de la Légion d'honneur);— portant fixation des alignements de la rue Raffet (16e arrondissement de Paris); — nommant un receveur particulier des finances. — Arrêté instituant, pour l'année classique 1883 1884, des bourses d'agrégation de l'enseignement secondaire spécial (ordre des sciences) près l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Rouen; — déclarant vacantes une chaire de droit romain et une chaire de droit civil à la Faculté de droit de Caen. — Documents du ministère de la guerre : Décret portant promotions dans l'arme de l'infanterie; — portant promotions dans le corps de santé militaire. — Décisions portant mutations dans l'arme de l'infanterie et dans le corps de santé militaire.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

RENOUVELLEMENT PARTIEL *du Conseil des Prud'hommes de Roubaix*.— On nous communique l'arrêté préfectoral suivant :

« Nous, Préfet du département du Nord, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur;

» Vu notre arrêté en date du 16 juin 1883, portant convocation des électeurs pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de Prud'hommes de Roubaix; Arrêtons : Article premier.— Les noms des membres sortants ou à remplacer sont indiqués ci-après :

Deuxième série.— Patrons.— 1re catégorie.— 1 membre à élire, Charles Dhalluin, membre sortant — 2e, 1 membre à élire, Carlos Cordonnier, membre sortant. — 3e, 1 membre à élire, Augustin Leloire, membre sortant. — 4e, 1 membre à élire, Paul Derville, membre sortant.

Ouvriers.— 1re catégorie, 2 membres à élire, Jules Chevelier et Maton, membres sortants.— 2e, 1 membre à élire, Meplomb, membre sortant.— 4e, 1 membre à élire, Leveugle, membre sortant.

Première série. — Ouvriers. — 1re catégorie, 1 membre à élire, Kowalski, démissionnaire.

Art. 2. — Il sera procédé à des scrutins distincts pour chaque catégorie et pour chaque série en ce qui concerne MM. Leveugle et Kowalski.

Art. 3. — Les autres dispositions de notre arrêté du 16 juin 1883 restent applicables aux élections des 22 et 23 juillet courant.

Art. 4.— MM. les Maires de Roubaix, Croix, Wasquehal et Wattrelos, sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché immédiatement.

LES VOTES DE M. A. SCRÉPEL. — Dans sa séance du vendredi 6 juillet, M A. Scrépel a voté : 1° pour l'ensemble du projet de loi ayant pour objet d'approuver certaines modifications à la tenue de la cavalerie ; 2° contre l'amendement de MM Paul Guyot et Félix Faure à l'article 41 du projet de loi d'organisation municipale ; 3° contre l'amendement de M. Morel (Manche) à l'article 54 du projet de loi d'organisation municipale ; 4° contre la prise en considération de l'amendement de M. Remoiville à l'article 57 du projet de loi d'organisation municipale.

BREVET DE CAPACITÉ. — Les Filles de la Sagesse du pensionnat d'Haubourdin ont présenté, cette année, onze élèves aux examens pour le brevet de capacité. Dix ont été reçues; parmi elles Mlles Léonie Hoffmann, Jeanne Dellone et Hélène Flinois, de Roubaix.

Mlle Marie Deburghgraeve, élève de l'établissement de Mlle Christiaens, vient d'obtenir son brevet de capacité. Au mois de mars dernier, une élève de la même maison, Mlle Delacenserie, a également obtenu son brevet.

LES ÉLÈVES de l'Ecole libre des Carmélites préparent, pour le samedi 14 juillet, de deux à huit heures, une fête qui paraît devoir être complète et fort intéressante. Il y aura foire aux plaisirs, boutiques, baraques, buffets, comédie, etc., etc. La fête est privée, et les invitations sont personnelles. Les hommes ne sont pas admis, excepté le clergé, et les garçons au-dessous de sept ans.

Le produit de la vente est destiné à l'œuvre de l'Ecole dominicale.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu leur invitation, peuvent la réclamer sans perdre de temps, à la *porterie* du couvent, 29, rue St-Antoine.

LA DISTRIBUTION des prix du grand concours fédéral et du concours de tir des *Carabiniers roubaisiens*, aura lieu demain dimanche, à 11 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de-Ville.

La *Grande Harmonie* se fera entendre pendant la cérémonie.

Des places seront réservées aux dames.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE ROUBAIX. — Voici la suite des résultats des concours :

Jeudi 5 juillet. — *Classe de cor*, professeur : M. Géminick. — 2e prix, Boghaert Séraphin.

Classe de saxhorn-alto, professeur : M. Géminick, — Prix d'excellence, Debeyne Emile, 3e prix, Dubrunfaut Jean; accessit, Dujacquier Julien.

Classe de saxhorn-baryton, Professeur : M. Mercier. — 1er prix. Dubocage Victor; accessit, Delattre Henri et Demayer Charles.

Classe de saxhorn basse. professeur : M. Mercier.— 1er prix, Warem Victor ; 3e, Delberghe Adolphe.

Classe de trompette, professeur: M. Montigny. — 1er prix, Lecherf Albert.

Classe de violoncelle, professeur: M. Landouzy, — 1er prix, Lefebvre Jules ; 3e, Lallemand.

GRANDE-HARMONIE. — Voici le programme du concert qui sera donné, dimanche 8 juillet, à cinq heures, dans les jardins de M. Cavrois-Mahieu, boulevard de Paris :

1. Le Réveil du Lion, ouverture, Konsky. — 2. Fantaisie sur Il Crociato, arrangée par Arban, exécutée par M Ch. Moniguy, piston solo de la *Grande Harmonie*. Meyerbeer. — 3. L'Enchanteresse, valse, Divoir. — 4. Fantaisie originale pour saxhorn basse, exécutée par M. V Vaissier, basse solo de la *Grande-Harmonie*, V. Delannoy. — 5. Polonaise de Struensée, Meyerbeer. — 6. Caprice, polka pour clarinette, exécuté par M. P. Fournier, clarinette solo de la *Grande-Harmonie*, Mayeur.

7. Fantaisie sur Martha, arrangée par P. Lefranc, Flotow. — 8. Divertissement des Erynnies, arrangée par Cuelenaere, Massenet. — 9. La Mascotte, arrangée par Muldermans, Audran.

En cas de mauvais temps, le concert sera remis au lendemain lundi, à 6 heures du soir.

Ce concert est réservé aux membres honoraires, qui y seront seuls admis.

Les personnes qui désireront souscrire peuvent s'adresser à l'avance chez M. G. Hoffmann, (rue de Sébastopol, 49), secrétaire de la *Grande-Harmonie*, ou au moment du concert au contrôle, où des listes seront préparées.

Les conditions de l'abonnement sont de dix francs par an pour une personne seule, et de vingt francs pour une famille entière ; la durée de l'engagement est de six années.

N.-B. — Les membres honoraires qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation, peuvent se présenter au contrôle ; leur qualité sera facilement reconnue au contrôle.

CONCERT-FESTIVAL. — Voici le programme du concert-festival qui aura lieu dimanche 8 juillet, à 4 heures, dans le jardin du Carrousel, rue du Greffier, à Wattrelos :

Estaimpuis, fanfare : La Sylphide, ouverture, H. Molart ; Emira, fantaisie, Escudié.

Lys lez-Lannoy, harmonie : L'Aïeule, ouverture, H. Molart ; L'Ombre, fantaisie. Flotow.

Leers (France), harmonie : Ouverture militaire, Gurtner ; Baptême des Cloches, H. Molart.

Wattrelos, harmonie : Le Talisman, ouverture. Joeneau ; Marche et Ballet d'Amlet, A. Thomas.

Grande Fanfare de Roubaix : Ouverture du Voyage en Chine, Bazin ; Marche aux Flambeaux, V. Delannoy.

FÊTE DE NUIT. — Voici le programme du concert qui sera donné demain soir, dimanche, dans le jardin de M. Pierre Cottean, par la *Concordia* et l'*Union des Travailleurs* :

1re partie : La *Concordia*, allegro militaire — La *Concordia*, fantaisie sur les Dragons de Villard, par Mailiard.— La *Concordia*, grande fantaisie.— L'*Union des Travailleurs*, les Pionniers; En embuscade (1er prix d'exécution au concours de Reuil), Saintis.

2e partie : La *Concordia*, Mignon (fantaisie), Ambroise Thomas.— L'*Union des Travailleurs*, les Proscrits (prix d'honneur au concours de Reuil), Saintis.— La *Concordia*, polka pour piston, Louis Dassen.— La *Concordia*, le Pré-aux-Clercs, Hérold.

AU PARC DE BARBIEUX.— Voici le programme du concert qui sera donné demain dimanche, de 5 à 7 heures du soir, au parc de Barbieux, par la *Musique municipale de Mouveaux* et la société chorale l'*Avenir*.

PREMIÈRE PARTIE. — *Musique municipale de Mouveaux*. — 1 Allégro militaire, Jikoff. — 2. *Ouverture de Paludier*, Fèbre.—3 *Lizette*, polka, Smidt.

DEUXIÈME PARTIE. — Société chorale l'*Avenir*. — 4. *Les Derniers beaux jours*, Penavaire. — 5. *En Mer*, A. Saintis.

TROISIÈME PARTIE. — *Musique municipale de Mouveaux*. — 6. *Partons gaiement*, marche, Canivez. — 7. *Marche et ballet d'Hamlet*, A. Thomas. — 8 *Valse interrompue*, L. Montagne.

CONCOURS COLOMBOPHILES. — *L'Union fédérale colombophile*, établie chez M. Denis Desfontaines, rue de Tourcoing, offrira un grand concours général et international sur Chantilly, le 22 juillet, au profit des inondés d'Alsace Lorraine. Il y aura 100 francs de prix, en espèces. Il y aura de plus des prix consistant en objets d'arts.

Mise : 1 fr. par pigeon.

La distribution des prix aura lieu le dimanche 29 juillet, à 3 heures. Poules facultatives de 1, 2, 5 et 10 fr. Règlement des concours ordinaires.

Un autre concours, annoncé pour le 22 juillet, est remis au 6 août.

LA GRÈVE de rattacheurs et conducteurs de la filature de MM. Debuigne et Lemahieu, est terminée. Ce matin, les ouvriers ont repris leur travail aux anciennes conditions.

VOL D'UNE MONTRE. — Un inconnu a volé une montre en argent à un ouvrier débourreur de la rue de la Guinguette.

ARRESTATION. — La police a arrêté hier un ouvrier tisserand, Charles Boons, pour coups et blessures à sa femme, menaces de mort contre ses enfants, et tentative de suicide.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Cette semaine M. Claustre, juge-de-paix a remplacé M. Pannier, pour le troisième trimestre. Parmi les 70 affaires inscrites au rôle du Tribunal de simple police, 13 ont été remises. Un grand nombre de condamnations ont été prononcées pour divagation de chiens.

TOURCOING

LES VOTES DE M. DEBUCHY.— Dans la séance du vendredi 6 juillet, M. Debuchy a voté : 1° contre l'ensemble du projet de loi ayant pour objet d'approuver certaines modifications à la tenue de la cavalerie ; 2° contre l'amendement de MM. Paul Guyot et Félix Faure à l'article 41 du projet de loi d'organisation municipale ; 3° pour l'amendement de M. Morel (Manche) à l'article 54 du projet de loi d'organisation municipale ; 4° contre la prise en considération de l'amendement de M. Remoiville à l'article 57 du projet de l'organisation municipale.

PRÉMICES. — La messe de prémices de M. Edouard Delbecq a été célébrée mercredi à l'église Notre-Dame.

M. l'abbé Delplanque, principal du collège d'Estaires, qui fut autrefois le professeur de M. Delbecq, à Tourcoing, a prononcé un remarquable discours.

M. Delplanque, avec l'autorité qui s'attache au talent a fait voir la grandeur du Prêtre et la sublimité de sa mission.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE TIR DE LA VILLE D'ARRAS. — Nous publions les résultats de ce concours avec d'autant plus de satisfaction, que l'un de nos concitoyens, M. Georges Dervaux, a obtenu un magnifique succès :

Concours entre sociétés, 2e prix : la société *Les Carabiniers Roubaisiens*, représentée par MM. Harinckouck, Vouzelle, Buisine et Dervaux.

Prix d'honneur, cible fixe à toutes armes (distance 180 mètres), 1er prix : M. Georges Dervaux, de Tourcoing, carabinier roubaisien, un magnifique vase de Sèvres, don de M. le Président de la République.

Cible à volonté (distance 180 mètres), aux points : 2e prix, M. Georges Dervaux, de Tourcoing. — 4e, Gustave Vouzelle, de Roubaix. — 13e, Amand Harinckouck, de Roubaix. — 14e, Henri Buisine, de Roubaix.

Cible à volonté (distance : 180 mètres), au plus près du centre. — 4e prix, M Henri Buisine.— 7e, M. G. Vouzelle. — 11e, M. G. Dervaux — 14e, M. A. Harinckouck.

Cible à volonté, armes de guerre (distance : 180 mètres), aux points. — 4e prix, M. Georges Dervaux.

Carabine flobert (distance : 12 mètres), aux points. — 2e prix, M. Georges Dervaux.

NOTRE-DAME-DES-ANGES. — Nous avons brièvement annoncé hier que Mlle Odoux, de Douai, élève du pensionnat de Notre-Dame-des-Anges, à Tourcoing, avait passé, avec succès, à Arras, ses examens pour le brevet de capacité. Ce succès ne peut nous surprendre. Nous connaissons depuis longtemps cette excellente maison. Et nous savons combien on a en haute estime la bonne éducation et l'instruction solide qu'on y reçoit. Nous adressons nos sincères félicitations à Mlle Odoux et aux maîtresses dévouées qui l'ont si bien dirigée.

LILLE

BOURSES DÉPARTEMENTALES D'ÉLÈVES SAGES-FEMMES. — Un concours sera ouvert le samedi 4 août prochain, à dix heures du matin, à la Faculté de médecine et de pharmacie, à Lille, pour l'attribution, par bourse entière, ou par fraction de bourse, des bourses départementales d'élèves sages femmes qui deviendront vacantes en 1883.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.— La Société de Géographie procède en ce moment à la classification des épreuves de son concours annuel, qui a eu lieu jeudi dernier. Voici quels sont les résultats actuellement acquis :

Jeunes gens.— 2e catégorie 1re série.— Jules Lecocq (pensionnat Loridan, Haubourdin ; 2. Georges Desplechin (Ecole libre des Frères) St-Eloi, Roubaix ; 3. L. Boulanger (Loridan) ; 4. Hector Desrousseaux (Ecole libre des Frères) rue de la Paix ; J. Walther (Ec. Fombelle); H. Frstin (Ec. Monnaie).

2e série.— 1. J. Harding (Sainte-Marie) ; 2. E. Druon (Id.) ; 3. L. Desberbieux (Ec. Paix, Roubaix) ; 4. A. Haarchelon (Sainte-Marie).

Jeunes filles. — 2e cat. — 1. A. Bourgoignon (Ec. sup. du boul. de la Liberté ; 2. Zoé Six (Ec. Fénelon); 3. M. Vandamme (Ec. Sévigné); 4. M. Queva (Roubaix).

L'examen des compositions supérieures aura lieu la semaine prochaine. Les prix seront distribués à la séance de fin d'année.

ARMÉE. — *Armée territoriale*. — M. Edouard Marlege, capitaine d'artillerie territoriale, est nommé commandant des canonniers sédentaires valenciennois.

COURS D'ARBORICULTURE. — Dimanche 8 juillet à 10 heures du matin.

Visite du jardin de M. Boulangé, à Croix.

Prendre le car de Roubaix et s'arrêter à la Croix-Blanche qui est à deux minutes de la propriété de M. Boulangé.

ACCIDENT.— Hier, Marie Lambert, âgée de 16 ans, ouvrière à l'*Union linière*, a eu un doigt broyé en voulant nettoyer son métier pendant qu'il était en marche.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 6 juillet

COUPS. — Le nommé Henri Voisin, ex-conducteur de la Compagnie des tramways est condamné à 15 jours de prison et 16 fr. d'amende, pour voies de fait exercées envers le contrôleur Bœuf dans l'exercice de ses fonctions.

LES MESSES POUR LE COMTE DE CHAMBORD

A Douai. — Mercredi matin, à sept heures et demie, M. l'archiprêtre a célébré, à l'autel du Sacré-Cœur, une messe pour M. le comte de Chambord.

Un grand nombre de royalistes y assistaient.

A Wormhoudt. — Une messe et un salut ont été dits dans cette paroisse pour le comte de Chambord.

A Arras — Des messes et des prières ont été demandées et continueront à être dites dans les différentes paroisses et communautés de la ville, pour le comte de Chambord.

A Saint Omer. — Des messes sont dites chaque jour, jusqu'à nouvel ordre, pour le comte de Chambord.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Markant, vicaire d'Hondschoote, est transféré à Warhem, en remplacement de M. Decroos, qui se retire à Hondschoote.

M. Wille, prêtre ordonné à Bruges, est nommé vicaire d'Hondschoote.

NORD

LE JURY DES ASSISES POUR 1884. — Par arrêté préfectoral du 3 juillet, les 600 jurés dont la liste du département du Nord doit se composer pour 1884, seront répartis entre les arrondissements et les cantons du département de la manière suivante :

Arrondissement d'Avesnes

Cantons : Avesnes-Nord 5, Avesnes Sud 6, Bavai 6, Berlaimont 4, Landrecies 6, Le Quesnoy-Est 19, Le Quesnoy-Ouest 5, Maubeuge 5, Solre-le-Château 5, Trélon, 13. — Total 74.

Arrondissement de Cambrai

Cantons : Cambrai-Est 8, Cambrai-Ouest 10, Carnières, 11, Clary 12, Le Cateau 13, Marcoing 9, Solesmes 10. — Total 73.

Arrondissement de Douai

Cantons : Arleux 5, Douai-Nord 9, Douai-Ouest 10, Douai-Sud 8, Marchiennes 9, Orchies 7. — Total 48.

Arrondissement de Dunkerque

Cantons : Bergues 6, Bourbourg 5, Dunkerque Est 11, Dunkerque-Ouest 12, Gravelines 4, Hondschoote 5, Wormhoudt 5.— Total 48.

Arrondissement d'Hazebrouck

Cantons : Bailleul-Nord-Est 7, Bailleul-Sud-Ouest 5, Cassel 5, Hazebrouck-Nord 6, Hazebrouck Sud 5, Merville 8, Steenvoorde 6. — Total, 42.

Arrondissement de Lille

Cantons : Armentières 7, Cysoing 6, Haubourdin 16, La Bassée 12, Lannoy 12, Lille-Centre 9, Lille-Nord-Est 18, Lille Ouest 10, Lille Sud-Est 9, Lille-Sud-Ouest 34, Pont-à-Marcq 7, Quesnoy-sur-Deûle 8, Roubaix-Est 26, Roubaix-Ouest 18, Seclin 9, Tourcoing-Nord 19, Tourcoing-Sud 18. — Total 238.

Arrondissement de Valenciennes

Cantons: Bouchain 19, Condé 10, Saint-Amand (rive droite) 8, Saint-Amand (rive gauche) 6, Valenciennes-Est 9, Valenciennes Nord 15, Valenciennes-Sud 12. — Total, 77.

CHÉRÉNG. — *Bois Dumaretz*. — La nommée Catherine Oudart dite Dubosse, qui vivait maritalement avec le sieur H. P., s'est jetée à l'eau vendredi. Quand on l'a retirée, elle avait cessé de vivre. On attribue ce suicide à des chagrins domestiques.

SOLESMES. — Mercredi, un incendie a réduit en cendres plusieurs granges et des récoltes appartenant à trois cultivateurs du hameau d'Ovillers. Les pertes s'élèvent à 29,900 fr., dont 7,000 pour L. Taisnes; 11,000 fr. pour J.-B. Taisnes, son père, et 11,000 pour Mathieu. J.-B. Taisnes n'est pas assuré.

TEMPLEUVE. — Deux maisons appartenant à Lebaque et Vernier ont été brûlées mercredi. Pertes, 2,200 fr. Il y assurance.

FOURNES. — *Contributions directes*. — Par arrêté du ministre des finances, M. Gaudo Paquet, percepteur de la réunion de Fournes, est élevé de la 2e à la 1re classe.

ORCHIES. — *L'accident de chemin de fer*. — Derniers détails. — L'enquête ouverte pour connaître les causes de la catastrophe continue.

L'aiguilleur, qui était à son poste, prétend que le déraillement s'est produit 20 ou 30 mètres avant l'aiguille. Une brigade de 20 ouvriers des ateliers d'Hellemmes s'est rendue à Orchies pour déblayer la voie.

Le relèvement de la locomotive a été des plus pénibles ; ce n'est qu'à trois heures de l'après-midi qu'elle a pu être remise sur les rails.

Enfin, à six heures, la voie était complètement déblayée et les trains, qui avaient subi jusque là des retards d'environ trois heures, pouvaient passer librement. La locomotive a subi de nombreuses avaries et plusieurs voitures, ainsi que nous l'avons dit, ont été complètement brisées. Les dégâts matériels sont évalués à 7,000 fr.

SAINT AMAND. — Il y a quelques jours avait lieu, à l'Institution de Notre-Dame des Anges, la fête de M. O. Moreaux, supérieur de l'établissement.

A cette occasion, les élèves ont interprété l'œuvre si émouvante de M. Henri de Bornier : « *Le Fils de Ganelon*. »

Les nombreux invités ont applaudi au talent des jeunes acteurs.

Dans une chaleureuse improvisation, M. le supérieur a remercié maîtres, élèves et amis des marques de sympathie dont il était l'objet.

Cette belle fête ne peut que grandir la réputation de l'Institution de Notre Dame des Anges. Cette maison, dirigée par M. Moreaux, est appelée à rendre d'immenses services à la région.

DUNKERQUE. — M. Adric Richard, directeur du Kursaal, s'est jeté tout habillé pour retirer un individu qui s'était précipité du pont de la Cunette dans le canal pour se suicider.

Grâce au dévouement de M. Richard, cet homme a pu être retiré sain et sauf.

— Le nommé Silvain Laurent s'est pendu dans la cave qu'il occupait rue du Sud. C'est une petite fille qui, en allant chercher des copeaux — Laurent était menuisier—a trouvé cet homme gisant sans vie au pied de son établi, la corde s'était cassée et le malheureux était tombé à terre. On attribue ce suicide à une maladie incurable dont souffrait Laurent.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — *Artillerie*. — Le 27e régiment d'artillerie a terminé hier ses écoles à feu, par un tir d'honneur, qui a été gagné par la sixième batterie.

Ce régiment a quitté ce matin Calais, pour retourner à Douai, qui est sa garnison, le départ s'est effectué en deux colonnes, l'une a pris la route de Marquise, Desvres, Fruges, St-Pol, Arras et Douai, l'autre celle d'Ardres, St-Omer, Aire, Béthune, Lens et Douai.

Le 15e d'artillerie venant de Douai arrivera à Calais à la fin de juillet, il sera accompagné de la musique de l'école d'artillerie. Son séjour ici sera d'un mois environ.

Régates internationales. — Dimanche 8 juillet auront lieu les régates de Calais dans le chenal du port et dans l'après-midi au parc de St Pierre-les Calais, l'ascension du ballon *Neptune*, monté par M. Durouf, qui tentera la traversée du détroit du Pas-de-Calais. Dans le cas où le vent le porterait dans la mer du Nord, M. Durouf descendera en mer, à trois kilomètres du rivage où des bateaux de pêche iront l'attendre.

SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS.— Il n'est bruit, dans cette localité, que d'une disparition soudaine, celle du sieur Merlin, ancien garde de la commune.

Merlin, qui travaillait dans une fonderie, n'a pas reparu depuis quatre jours à son domicile, chez Mme Boulard, débitante, et, mercredi, cette dame recevait par la poste, une lettre de Merlin, lui faisant donation du peu qu'il possède, en même temps qu'elle annonçait de sa part, l'intention de se débarrasser de l'existence.

Des recherches ont été faites depuis lors, et n'ont pas abouti.

CLÉTY. — L'institutrice de Cléty, qui remplit depuis vingt-quatre ans, dans la commune, sa mission de dévouement, vient d'être frappée de suspension.

Il paraît que certaines personnes de la commune se sont plaintes de ce que l'institutrice malmenait leurs enfants. Une enquête a été faite. Tous les membres du Conseil municipal, qui sont pères de famille, ont protesté. Les plaignants ne se sont pas tenus pour battus; l'institutrice se serait rendue coupable du crime abominable d'avoir laissé M. le curé de la paroisse entrer, un jour de congé, dans l'école, pour y apprendre aux petites filles des cantiques, à l'occasion du mois de Marie, et du mois du Sacré Cœur.

C'en était trop, et cette institutrice qui, depuis *vingt-quatre ans*, dirige admirablement son école, qui a été récompensée par ses supérieurs hiérarchiques, dont elle a reçu les félicitations, et qui, chaque année, obtient de très beaux succès aux examens du certificat d'études, se voit suspendue pour six mois.

Nous signalons ce fait et les dénonciateurs à l'opinion publique.

LES GLUCOSES CARAMÉLISÉES

Il y a environ un an, MM. Blondiau-Goethals, Paul Dugnoble et Guiot fils, glucosiers caramélisateurs à Valenciennes, s'était adressés de nouveau à M. le ministre des finances pour obtenir que les glucoses caramélisées employées à la fabrication de la bière soient exemptées de tout impôt.

M. Tirard vient de répondre à M. le président de la 10e commission des pétitions, en confirmant sa lettre du 25 août, prescrivant le retour à l'observation de la loi du 19 juillet 1880, dont l'art. 23 est ainsi conçu :

« Sont compris sous la dénomination de glucoses tous les produits saccharins non cristallisables, quels que soient leur degré de concentration et la matière première dont ils sont extraits. Ces produits sont assujettis au droit fixé par la présente loi (8 fr. par 100 kilogrammes) à moins qu'ils ne soient exportés ou employés dans la fabrication des bières, auxquels cas ils sont exonérés de tout impôt. »

Il ressort de cette disposition de la loi que seules les glucoses utilisées en nature pour la fabrication de la bière doivent profiter de l'immunité. Quant aux sirops réduits à l'état de caramel, qui ne conservent, dès lors, aucune des propriétés de la glucose et ne jouent dans la préparation de la bière que le rôle tout à fait secondaire d'un colorant artificiel, la législation ne les a pas affranchis de la taxe de consommation.